

Saint-Denis, Été 2011



INAUGURATION DU COMPLEXE MUNICIPAL . Photo gracieuseté de M. Dany Gagnon. Texte page.3

Première rangée : M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska, M. André Simard, Député de Kamouraska-Témiscouata, M. Jean Dallaire, maire, Mme Guylaine Sirois, représentante de Mme Nathaie Normandeau, ministre responsable de la région du Bas St-Laurent, Mme Mireille D. Bérubé, conseillère, M. Christian Lévesque, conseiller.

Deuxième rangée : Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère, Mme Michèle Deschênes, conseillère et M. Claude Morin, conseiller.



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska

Siège Social

620, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : (418) 492-2509
Télécopieur : (418) 492-9044
Courriel : caisse.t20119@desjardins.com

Centres de services

Saint-Germain : (418) 492-7940
Saint-André : (418) 493-2176
Mont-Carmel : (418) 498-3184
Saint-Denis : (418) 498-3184
Saint-Philippe-de-Néri : (418) 498-3184

Site Internet : www.desjardins.com/caisse-du-centre-de-kamouraska



FAIRE ÉGLISE AUJOURD'HUI

Faire Église aujourd'hui, c'est participer à l'activité pastorale en paroisse. En cette fin de juin, avec la fin du temps pascal, le moment est favorable à une certaine réflexion sur la vie chrétienne de nos communautés. L'évaluation du travail pastoral peut sembler à un pelletage de nuages. Comment savoir? Pour juger de la ferveur chrétienne d'une communauté, on sera porté à compter le nombre de têtes blanches qui assistent aux messes ou à l'importance de la quête du dimanche précédent. D'autres, en passant, compteront les autos stationnées pendant la messe ... Mais le plus beau, n'est pas là.

La civilisation évolue... les pratiques religieuses aussi! Faut-il donner plus d'importance à la prière qu'à la charité? *Je ne vais pas souvent à l'église, mais je ne refuse jamais de rendre un service et je m'applique au bien-être et au bonheur des miens.* Suis-je correct? Que lui répondez-vous?

On a présenté notre équipe pastorale à la communauté chrétienne, il y a quelques semaines. On a décrit les divers champs d'activité : Fraternité et Engagement; Formation à la vie chrétienne; Prière et Célébration. Le travail n'est pas encore terminé, on s'en doute! Mais, il y a eu de belles réalisations, comme autant de petites pentecôtes ... trop petites?

Soyons réalistes. On évalue difficilement l'évolution d'une mentalité. On avance ensemble dans la bonne direction ... C'est petit à petit qu'on progresse. Mais, ce n'est pas chaque matin qu'on peut se mesurer à notre devise : LOYAUTÉ M'OBLIGE. Bonne nouvelle! Notre nouveau et magnifique COMPLEXE MUNICIPAL s'ouvre pour accueillir une population débrouillarde et généreuse. Bon été.

Jean-Baptiste Ouellet

LES 50 ANS ET +

Notre groupe fut très actif depuis le début de l'année 2011. On a eu des activités pour tous les goûts. À l'automne, nous reviendrons pour vous donner un aperçu de nos nouveaux projets avec Vie Active.

Notre conseil d'administration,
Pierrette Martin
Yvonne Bérubé
Lucie Rousseau
Éliane Garon
Christiane Raymond,
vous souhaite de belles vacances!
À bientôt!

INAUGURATION DU COMPLEXE MUNICIPAL

Et voilà! Notre nouveau Complexe Municipal est maintenant inauguré.

En effet, le 17 juin dernier, plusieurs personnalités de la région, du monde politique ainsi que bon nombre de commanditaires étaient au rendez-vous historique de Saint-Denis.

M. le maire, Jean Dallaire a procédé à la coupure officielle du ruban de notre complexe municipal en compagnie de Mme Guylaine Sirois (représentante Mme Nathalie Normandeau, ministre responsable de la région du Bas St-Laurent), de M. André Simard, député provincial et de M. Yvon Soucy, préfet de la M.R.C. de Kamouraska.

Votre conseil municipal ainsi que tous les bénévoles qui ont travaillé à ce projet sans relâche sont fiers de pouvoir dire «Mission Accomplie». L'inauguration de cet établissement démontre, une fois de plus, l'importance pour Saint-Denis de se doter d'une infrastructure à la mesure de sa volonté d'assurer à toute sa population un endroit multi fonctionnel qui permettra une utilisation personnalisée et plus sécuritaire des divers services municipaux.

Notre complexe municipal regroupe les bureaux municipaux, la caisse populaire, la bibliothèque municipale, une salle communautaire, une salle de réunion et une patinoire couverte. Ce complexe municipal se veut disponible à nous tous. Il a été pensé pour nous, construit pour nous.

Il était très important pour votre conseil municipal de respecter les annonces budgétaires faites lors de notre assemblée publique de 2010. La vigilance de l'équipe de surveillance du chantier a permis la réalisation de notre complexe en respectant les budgets établis au départ. Des décisions éclairées ont contribué à l'équilibre des coûts pendant toute la durée de la construction. Nous remercions toute l'équipe du chantier composée de MM. Jean Dallaire (maire), Hervé Bérubé (responsable financement), Alfred Pelletier (architecte), Pierre-Claude Gagnon (ingénieur BPR), M. Ferdinand Laplante (entrepreneur) et Mme Anne Desjardins (directrice générale de la municipalité).

Saint-Denis est propriétaire d'un Complexe Municipal qui est le reflet de toute sa population. Distingué! Accessible!



CHRONIQUE TERRAIN DE JEUX

Nous désirons vous remercier de votre générosité lors de notre collecte de bouteilles en mai dernier. Nous avons recueilli la merveilleuse somme de 703.85\$.

Nous voulons aussi vous informer que nous avons arrêté notre choix sur mesdemoiselles Judith Garon et Julia Dubé comme monitrices pour cette année. La saison du Terrain de Jeux débutera officiellement le 4 juillet et se terminera le 19 août 2011.

Au plaisir,

L'Équipe du Terrain de Jeux,

Annick Mercier, Julie Garon, Annie Desjardins et Nancy Morin

CHRONIQUE MUNICIPALE

8 MARS 2011 :

- Voirie : Le conseil municipal fait la demande annuelle de subvention à M. André Simard, député provincial, dans le cadre des opérations d'entretien et de réparations du réseau routier de la municipalité.
 - Transmission du rapport des interventions réalisées par la municipalité sur ses routes et ses ponts au Ministère des Transports.
 - La firme de comptable Mallette est mandatée pour produire et transmettre le rapport du vérificateur au ministère.
 - Une période précise de remplacement est attribuée à chacun des 3 maires suppléants nommés pour l'année 2011.
 - MDDEP : Le ministère demande à la municipalité de déposer un échéancier dans le dossier de consolidation des berges. Le conseil demande au ministère une rencontre avec leur représentant afin d'orienter les réparations selon les exigences du dit ministère.
 - Suite à un projet de l'Association sportive auprès du fond Agri Esprit pour la fabrication des bandes de la nouvelle patinoire, une subvention de 10 000.\$ a été consentie par la FAC (Financière Agricole du Canada).
 - Domaine de Kamouraska : Différentes démarches sont effectuées dans le dossier de l'accès au Domaine de Kamouraska.
 - M. Gilles Lebel, de la firme Mallette, présente le rapport du vérificateur et les états financiers de l'exercice 2010 de la municipalité.
 - Le conseil décide de procéder à l'identification des îlots déstructurés sur le territoire de la municipalité. Après vérification, il appert que les îlots déstructurés délimités par la MRC de Kamouraska conviennent à la municipalité et peuvent servir de base de négociation entre la MRC, l'UPA et la CPTAQ.
 - Correspondance :
 - La municipalité participe au Symposium de Peinture du Kamouraska en offrant des locaux et des équipements pour la tenue de l'événement.
 - Une publicité de 120.\$ sera accordée à la Société d'agriculture du comté de Kamouraska pour la réalisation du programme de leur exposition 2011.
 - Une aide de 100.\$ est accordée à l'événement "Chansons pour se souvenir" dont la totalité des profits seront versés à la Fabrique de St-Denis.
-

21 MARS 2011 :

- Recherche en eau :
 - Offre de service d'Inspec Sol pour les services d'un hydrogéologue, pour des analyses chimiques de l'eau et pour la remise d'un rapport d'exécution, pendant les essais de pompage, dans le dossier de l'aqueduc, pour un montant de 15 475.\$, avant taxes.
 - Offre de service de Puits Artésiens Deschênes pour effectuer des essais de pompage de longue durée sur deux puits déjà creusés pour un montant de 21 924.\$, avant taxes.
 - Offre de service de BPR Ingénierie pour la coordination technique des essais de pompage et les communications avec le MAMROT pour un montant de 4 500.\$, avant taxes.
-

4 AVRIL 2011 :

- Régie des Pompiers : M. Christian Lévesque a été réélu président du Conseil d'administration de la Régie des pompiers.
- L'entretien du réseau d'éclairage de rues sera confié à l'entreprise Jalbertech Inc. pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2112.
- Le balayage des rues est octroyé à Ferme Pierre Garon pour un montant de 3 000.\$ avant taxes.
- Le contrat de voirie est donné à Ferme Pierre Garon pour un montant de 21 500.\$ avant taxes, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012.
- Une seconde demande d'aide financière est adressée à M. André Simard dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien et de réparations du réseau routier local.
- Le comité consultatif en urbanisme demande au conseil municipal de faire un suivi aux personnes concernées dans les quatre dossiers suivants :
 - pollution atmosphérique causée par les feux extérieurs;
 - prolongation de la rue Raymond;
 - demande de promoteurs du Domaine de Kamouraska;
 - demande d'un autre promoteur pour un accès temporaire par la route du Cap.
- Correspondance :
 - Demande d'aide financière de l'Association patrimoniale pour un montant de 5 500.\$. Il est accordé 5 000.\$
 - Adhésion à l'URLS (Unité de Loisir et du Sport du Bas St-Laurent)
 - Proclamation de la semaine pour la santé mentale du 2 au 8 mai 2011.
 - Un montant de 750.\$ est versé à l'école J.C.Chapais pour aider à défrayer la sortie de fin d'année.
- Autres sujets :
 - Des travaux d'asphaltage sont à prévoir dans la Haute-Ville.
 - Un ponceau sera aussi à refaire.

3 MAI 2011 :

- Régie des incendies :
 - Le dernier camion acquis est arrivé et est en fonction.
 - Possibilité d'une formation de pompiers pour agir comme premier répondant.
- Adoption du 1^{er} projet de règlement 287 visant à abroger le règlement existant afin de prévoir des dispositions relatives aux éléments de fortification et de protection d'une construction.
- Renouvellement du contrat d'assurance multirisques de la compagnie MMQ, pour un montant de 4 190.\$.
- Envoi d'une résolution dans le cadre d'une demande d'aide financière au ministère de la Famille et des Aînés dans la démarche Municipalité Amie des Aînés.
- Nomination de Mme Anne Desjardins comme responsable des services électroniques.
- Les deux toilettes chimiques seront installées par Camionnage Alain Benoît, au parc Bellevue et au parc de la Halte Bleue, du 11 juin 2011 au 10 septembre 2011 (13 semaines).
- Les travaux de nettoyage des aménagements floraux de la municipalité seront exécutés prochainement.
- Une entente de trois ans sera signée avec Videotron pour les services de téléphonie.
- Le lignage des rues sera fait par Ligneval Inc. pour un montant total de 2 917,42\$ avant taxes.
- La réalisation du comptoir d'accueil au Complexe municipal est confiée à Ébénisterie Jean-Guy Lévesque.

- L'application d'un abat poussière sera faite sur les deux kilomètres non asphaltés de la municipalité.
- Correspondance :
 - Dépôt d'une contribution partielle du Gouvernement fédéral dans le cadre du projet du Complexe municipal.
 - Annonce d'une subvention de 37 753.\$ du Ministère des Transports dans le cadre de l'aide à l'entretien du réseau routier local.
 - M. Christian Lévesque représentera la municipalité lors de la vente à l'enchère publique, pour un dossier de vente pour cause de non paiement de taxes, le 9 juin 2011.
 - La municipalité délègue M. Christian Lévesque afin d'assister au Rendez-vous des Visionnaires organisé par le CLD du Kamouraska.
 - Une lettre d'appui de la municipalité est jointe à une demande d'aide financière faite à l'URLS par le comité de soccer 2011.
 - M. Claude Morin représentera la municipalité à la remise des mérites de l'école Chanoine Beudet, le 3 juin 2011.
 - Un ajustement de 161.\$ sera versé à Trans-Apte pour l'année financière 2010.
 - Adhésion à la SADC au montant de 30.\$ pour l'année 2011-2012.
 - Une lettre d'appui est donnée aux Services à la Famille dans leur projet d'augmentation du nombre de places en garderie et de transformation de leur service de garde en CPE.

COIN DES 5-12

Une autre année scolaire qui se termine ! Merci à Christine pour ses heures passées à prendre soin de nos jeunes !

D'un autre côté, il faut déjà penser à préparer la prochaine année. Afin de compléter les inscriptions de vos jeunes, nous vous invitons à venir signer vos contrats au cours de la semaine du 25 au 29 juillet. Je serai spécialement au bureau pour vous accueillir le lundi 25 de 9 h à 11 h, le mardi 26 de 13 h à 15 h, le mercredi 27 de 15 h à 17h et le vendredi de 9 h à 11 h. Si cela vous est impossible, je vous suggère de me joindre soit à la garderie 418-498-3541 ou à la Maison Chapais au 418-498-2353. Nous tenterons de trouver un moment.

D'ici là, passez un bel été et profitez en famille avant le retour du service du Coin des 5-12 le lundi 22 août prochain !

Luc St-Amand

* * * * *



LES SERVICES À LA FAMILLE DE SAINT-DENIS

Nous remercions ceux et celles qui nous ont encouragé en se procurant notre livre de recettes. Il en reste encore quelques exemplaires pour ceux intéressés au coût de 10 \$ afin de financer des activités ou du matériel pour les enfants. Surveillez notre assemblée générale en septembre ! Merci à nos administrateurs qui nous quitteront après des années au service de notre population !

Bon été ! Luc St-Amand, Gestionnaire

ÉCOLE J.C. CHAPAIS

En avril dernier, les élèves de 4-5-6 années de l'école J.C. Chapais participaient à un projet d'envergure: La fête scolaire du Patrimoine. Ce projet était mis de l'avant par la commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, dans le but de découvrir les grands personnages de notre région.

Notre école a choisi de faire un clin d'oeil à la famille Chapais. Ds juges sont venus visiter le projet des élèves et leur projet a été accepté. Deux prix ont été gagnés par notre école mais malheureusement, pas le grand prix. Quoi qu'il en soit, ce projet était très intéressant, les enfants ont incarné des personnages de la famille Chapais avec brio. Aussi, ils avaient monté une maquette et une présentation Power Point en 3 dimensions. Beaucoup de travail et d'organisation ont été déployés pour mener à bien cette activité hors du commun!

Bravo à nos élèves,

Frédérique Garon-Lévesque, Louis-Philippe St-Amand, Maxence Drapeau, Fabrice Turgeon,

Juliette Gagnon, Simon Racette, Mathieu Lévesque, Rosalie Garon, Maude Généreux,

Olivier Bélanger, Kelly Pelletier, Anne-Florence Garon-Lévesque

ainsi qu'à l'enseignante responsable du projet, Madame Caroline Madore.

Lucie Rousseau pour le journal Refletsd'unvillage



OPP École J.C. Chapais

Le 20 juin dernier, les élèves de 6e année de notre école ont gradué! Ils ont maintenant terminé leur primaire et se retrouveront en août prochain au secondaire!

Nous leur souhaitons tout le succès possible dans cette nouvelle étape de leur vie.

Et pour terminer l'année en beauté, une photo a été prise devant notre école avec quelques professeurs, les élèves et quelques parents.

Un bon été et de belles vacances à nos jeunes!

Sylvie Lévesque pour l'OPP de l'école JC Chapais

Photos: Lucie Rousseau





Prière des parents

Seigneur,

Nous te rendons grâce de nous avoir donné cet enfant.

Il est pour nous une grande source de joie et d'émerveillement.

Il tourne notre cœur vers Toi

Et nous rend sensibles à ta présence au jour le jour.

Fais qu'il demeure tout au long de sa vie dans le creuset de ton amour

Pour qu'il y trouve toujours la vraie paix et la vraie joie.

Qu'il grandisse, à l'écoute de l'appel unique que tu as posé dans son cœur.

Qu'un jour, toute sa créativité soit au service d'un monde meilleur.

Que la flamme de son espérance ne s'éteigne jamais

Et que jamais rien ne le sépare de Toi.

Guide-nous afin que nous l'aidions à grandir dans la foi et la liberté.

Que par nos soins, nous lui révélions ton amour.

Que par notre manière d'être, nous lui donnions le goût de te connaître

Et que nous l'encourageons à vivre dans la vérité. Amen

Notre nouvelle image virtuelle

Le nouveau site Internet de la municipalité est en ligne depuis peu. Créé par Chantal Morin, graphiste native du rang de la Haute-Ville, le site Internet est convivial et son visuel met en valeur les magnifiques paysages de notre territoire. Séparé selon trois sections soit babillard, municipalité et communauté, le site nous permet de trouver rapidement les renseignements en ce qui a trait aux nouveautés et événements à venir, aux informations concernant la municipalité et ses services ou aux organismes impliqués dans le milieu. Notez que vous serez désormais en mesure de consulter les procès-verbaux et les derniers règlements ou politiques votés par le conseil municipal ainsi que la plus récente version de notre journal municipal *Reflets d'un village*.

Les mises à jour et les ajouts d'éléments au site Web seront dorénavant faits par les employées municipales. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires car le site de notre municipalité sera en perpétuelle construction. C'est grâce à votre aide que nous le garderons vivant et à jour.

Stéfany Briand,
Agente de Développement

~ ~ ~ ~ ~



LE CERCLE DE FERMÈRES DE SAINT-DENIS

Pour souligner la fête des mères, le Cercle de Fermières de St-Denis a tenu sa réunion de mai à l'Auberge du petit lac, à Mont-Carmel. Nous avons invité les conjoints à se joindre à nous. Ce fut un souper des plus agréables.

Lors de ce souper, nous avons remis un méritas à madame Louise Michaud, pour souligner son dévouement comme aidante naturelle. Nous avons aussi remis le méritas de la "transmission du savoir" à madame Annette Pelletier. Elle recevra officiellement le trophée lors de notre exposition à la fête du 90^e anniversaire de notre Cercle.

Nous avons tenu notre assemblée générale le mercredi 8 juin 2011, cette réunion nous a permis de conclure nos activités de l'année, et de poursuivre l'organisation de notre fête en août. L'horaire de notre exposition vous sera dévoilée bientôt. N'oubliez pas de réserver les dates suivantes à votre agenda : le vendredi 5 août et le samedi 6 août 2011. Nous espérons vous rencontrer à notre exposition "d'hier à aujourd'hui", où des pièces confectionnées par nos aïeules et par nos artisanes actuelles seront exposées.

Nous vous attendons en grand nombre,
Le Conseil local du Cercle de Fermières de St-Denis

Photos: Francine Jusseaume

Que de nouveautés au Grand Salon des produits régionaux

Saint-Denis, le 27 juin 2011. Le comité de développement de Saint-Denis vous invite à son Grand Salon des produits régionaux qui se tiendra les 19 et 20 juillet prochains au complexe municipal de Saint-Denis. En plus de mettre en valeur les nouvelles infrastructures municipales, le Grand Salon des produits régionaux innove en vous offrant un événement à tendance carbone neutre.

Des producteurs et transformateurs de la région du Kamouraska, mais également des exposants de la région de l'Islet, de Rimouski et de la Vallée de la Matapédia mettront en valeur leurs savoir-faire afin de vous offrir des produits des plus diversifiés. De 13 h 30 à 20 h, toute la population est invitée à venir visiter le Salon. Des producteurs de viandes d'agneau, chevreau, bœuf et lapin, un maître-pâtissier, vigneron, producteur de liqueurs de petits fruits, entreprise en charge d'un réseau alimentaire rural seront au rendez-vous. Et que dire des artistes de métiers d'art qui vous offriront bijoux, vitraux et autres!

Le Salon des produits régionaux célébrera sa 7^{ème} édition en encourageant les visiteurs à prendre un tournant vert. En effet, l'organisme Co-Éco sera sur place afin de calculer les impacts environnementaux des déplacements engendrés par la visite de cette exposition. La population sera alors encouragée à contribuer pour l'achat d'arbres afin de compenser pour les gaz carboniques produits. La municipalité de Saint-Denis s'est également engagée à compenser les émissions de gaz produits par le déplacement des exposants du Salon. Ces arbres seront ensuite plantés sur le site du nouveau complexe. Les Feuillages du Québec sont partenaires de cette initiative environnementale.

Il est à noter que le Symposium de peinture du Kamouraska se tiendra au même moment que le Grand Salon des produits régionaux dans une salle adjacente à celle utilisée par les exposants de l'agroalimentaire. On vous attend en grand nombre!

Les partenaires de l'événement sont la municipalité de Saint-Denis, la MRC de Kamouraska via le Fonds de développement des municipalités du Kamouraska et le député de Kamouraska-Témiscouata monsieur André Simard.

Source : Stéfany Briand, agente de développement

Renseignements : Sylvie Lévesque, vice-présidente du comité de développement
418-498-2167



Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

En juillet 2010, le gouvernement du Québec a adopté le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise principalement à contrôler l'accès aux piscines résidentielles. Il s'agit d'un élément déterminant pour prévenir les risques de noyade, plus particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans.

Installations assujettis

Seules les propriétaires qui installent ou remplacent une piscine après le 22 juillet 2010.

Permis

Un permis délivré par la M.R.C. de Kamouraska sera nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine. La personne qui aura obtenu un permis pour l'installation d'une piscine démontable ne sera pas tenue de faire une nouvelle demande pour la réinstallation de cette piscine au même endroit et dans les mêmes conditions.

Normes et modalités d'application

L'obtention du permis vise à assurer le respect des normes prévues par le règlement. Ces exigences sont les suivantes :

Enceinte

Toute piscine doit être entourée d'une enceinte, donc être fermée sur tous les côtés. Un mur de la résidence peut former une partie de l'enceinte à la condition qu'il ne soit pourvu d'aucune ouverture permettant d'y pénétrer. L'enceinte doit avoir les caractéristiques suivantes :

- être d'une hauteur d'au moins 1,2 mètre;
- empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre;
- être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade;
- la porte de l'enceinte doit être pourvue d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;

Ne constitue pas une enceinte, une haie ou des arbustes.

Exception à l'obligation d'entourer une piscine d'une enceinte

La paroi rigide d'une piscine hors terre qui atteint 1,2 mètre de hauteur – ou la paroi souple d'une piscine démontable (gonflable ou autre) qui atteint 1,4 mètre de hauteur – peut tenir lieu d'enceinte si l'accès à la piscine s'effectue par l'un des moyens suivants :

- une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- une échelle ou plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte telle que définie ci-dessus;
- une terrasse rattachée à la résidence aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine est protégée par une enceinte telle que définie ci-dessus.

Mesures temporaires

Une enceinte temporaire, ou toute autre mesure visant à contrôler l'accès à la piscine, peut être nécessaire durant l'exécution de travaux nécessitant l'obtention d'un permis. Ces mesures temporaires peuvent remplacer les mesures de contrôle d'accès prévues au Règlement en autant que les travaux soient complétés dans un délai raisonnable.

Particularité de la piscine creusée ou semi-creusée

La piscine creusée ou semi-creusée doit également être pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant d'entrer dans l'eau et d'en sortir.

Appareils autour de la piscine

Les conduits reliant des appareils à une piscine doivent être souples et ne doivent pas être installés de façon à faciliter l'escalade de la paroi de la piscine ou, selon le cas, de l'enceinte;

Les appareils liés au fonctionnement de la piscine, par exemple le système de chauffage ou de filtration de l'eau, doivent être éloignés à plus d'un mètre de la paroi de la piscine ou, selon le cas, de l'enceinte afin d'éviter qu'un enfant puisse y grimper pour accéder à la piscine, sauf si sont installés :

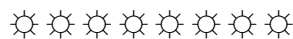
- à l'intérieur d'une enceinte;
- dans une remise;
- ou sous une structure qui empêche l'accès à la piscine à partir de l'appareil, laquelle structure doit avoir certaines caractéristiques de l'enceinte.

Infraction au Règlement

Le Règlement prévoit que le propriétaire qui contrevient à une disposition du Règlement est passible :

- pour une première infraction, d'une amende d'au moins 500 \$ et d'au plus 700 \$;
- en cas de récidive, d'une amende d'au moins 700 \$ et d'au plus 1 000 \$.

Pour obtenir plus d'information, visitez mapiscinesecuritaire.com



L'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est

QUELQU'UN A BESOIN DE TOI

Vous désirez contribuer au mieux-être de certains membres de la communauté? Vous avez quelques minutes à partager avec des personnes handicapées ?

Si oui, les membres de l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est sont la réponse à vos hésitations. Échanges... Chaleur humaine... Moments agréables... Reconnaissance... Vous trouverez tous ces bienfaits au contact de ces personnes atteintes de divers handicaps. Que ce soit pour aider à organiser des activités, pour aider à la collecte de fonds ou pour siéger au conseil d'administration, votre participation serait très appréciée. Vous en serez que plus enrichis.

Si cet appel vous rejoint, ou que vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes : de St-Pascal madame Carole Lévesque (directrice de l'association) au 492-7149, de St-Alexandre madame Jacinthe Roy au 495-2302, de St-Philippe madame Louise Rossignol au 498-3241 et de Ste-Hélène madame Raymonde Ostiguy au 492-5063. Merci pour le temps accordé si minime soit-il.

Les membres du CA de l'APHK

PROMOTION HYPOTHÉCAIRE

Depuis longtemps, vous caressez le rêve d'acquérir votre propriété! Il est peut-être temps de passer à l'action...

En effet, votre Caisse du Centre de Kamouraska vous offre la possibilité d'y parvenir. Grâce à votre caisse, vous pourriez recevoir une remise en argent de 1% sur votre prêt hypothécaire lors de la construction, l'achat ou la rénovation de votre résidence. Bien sûr, certaines conditions s'appliquent :

- Être membre de la Caisse du Centre de Kamouraska
- Le montant de votre financement doit être de 50 000 \$ minimum ou ajout de 50 000 \$ sur votre prêt existant.
- Effectuer la construction, l'achat ou la rénovation sur le territoire de la Caisse du Centre de Kamouraska.
- Conserver le prêt à la Caisse du Centre de Kamouraska pour une durée minimale de 5 ans.

Votre remise pourrait atteindre un montant maximum de **1500 \$**.

Comme vous pouvez le constater, nous offrons à nos membres actuels et futurs, de solides avantages financiers. En plus de bénéficier de la ristourne, profitez de toutes les promotions actuellement en vigueur à votre Caisse. Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre conseiller de la Caisse du Centre de Kamouraska. C'est avec plaisir qu'il répondra à vos questions.

La Caisse du Centre de Kamouraska, partenaire de vos projets!

Nous profitons de l'occasion pour féliciter les citoyens de Saint-Denis pour la mise en service du Complexe Multifonctionnel. Un bel exemple de coopération de la municipalité et de ses partenaires!

Francyne Moreau, agente en communication



**UNITÉ DOMRÉMY DE
VILLE DE SAINT-PASCAL INC.**
555, rue Hudon
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : (418) 492-2002
Courriel : domremyst-pascal@videotron.ca

Café-rencontre

Tu as des problèmes avec ta consommation d'alcool ou autres dépendances ? Tu te sens seul à vivre ce que tu vis ? Tu te poses des questions, tu as le désir de changement ? Tu es invité(e) à te joindre à nous pour échanger autour d'un bon café et avec des personnes qui vivent les mêmes choses que toi, **tous les mercredis soirs de 19 h à 21 h, spécialement pour des discussions portant sur la toxicomanie !** Également, prenez note que notre local est ouvert tous les jours, en après-midi, **du lundi au vendredi de 13 h à 16 h 30**. Viens nous voir, on t'attend ! Animateur : Jean-Marie Paradis. **Inscription au 492-2002. Veuillez noter que cette activité vous est offerte gratuitement.**



Soirées dansantes

Attention ! Attention ! Ne manquez pas notre prochaine soirée dansante, **le dimanche 15 mai 2011 à 20 h 30, au Centre communautaire Robert Côté** de Saint-Pascal. La musique sera assurée par Daniel D'Anjou et un buffet vous sera servi en fin de soirée. Bienvenue à tous !



MAISON CHAPAIS

Bonjour,

La saison 2011 est déjà lancée. Le 1er juin, nous avons près de 50 personnes pour annoncer notre programmation que voici :

Musique haïtienne - 1^{er} juillet à 14 h

Venez entre la musique ensoleillée et rythmée de May-Lissa Dauphin et son groupe. (Collaboration du Centre d'Art de Kamouraska)

Dimanches champêtres des Chapais (Une présentation de la Caisse Desjardins du Centre du Kamouraska)

Les 200 ans de Jean-Charles Chapais - Sous la direction de Marcel Mignault - 3 juillet à 14 h (Gracieuseté de Promutuel du Littoral)

D'outre-tombe, Jean-Charles Chapais jette un regard sur le siècle et demi qui a suivi sa naissance. Il convie ses amis à un récital où se produiront solistes, petits groupes et des membres du Chœur du Kamouraska. Des invités de sites historique partenaires seront présents pour l'animation de la journée !

Gratien Landry chante Charles Aznavour ! - 10 juillet à 14 h

Deux valeurs sûres : Charles Aznavour et Gratien Landry. Avec plus de 70 ans de carrière, Charles Aznavour a su gagner l'affection de toutes les générations. Gratien Landry, lui, interprète connu et reconnu dans la région, baigne depuis sa jeunesse dans cet univers envoûtant. Vous entendrez dès les premières notes que le mariage est parfait ! Replongez-vous pendant près de deux heures dans l'ambiance magique des plus grands succès d'Aznavour.

Jocelyne Anctil - 17 juillet à 14 h

Ce concert reprend des pièces tirées du répertoire de la chanson française et québécoise. Vous entendrez donc des œuvres de Brassens, Gainsbourg, Leclerc, Duteil et de bien d'autres !

Geneviève Lévesque (mezzo-soprano), Alexandre Sylvestre (barython), Julie Lévesque (musique) - 24 juillet à 14 h (Gracieuseté d'Hydro-Québec)

Nous vous invitons à faire un voyage hors du commun au pays de l'opéra et de la chanson. Nous vous présenterons les plus beaux airs et des mélodies envoûtantes. Vous rencontrerez lors de cette merveilleuse journée d'été, Carmen et son Toréador, Dalila et bien d'autres. Il y aura aussi des chansons plus intimes et des musiques extraverties...

Klô Pelgag - 31 juillet à 14 h

«L'essence Pelgagien se puise devant le fleuve St-Laurent. C'est à Rivière-Ouelle qu'est basé le laboratoire de création où un piano sans brassière offre un regard plongeant jusque dans le creux de la petite baie où les histoires s'inventent. C'est ensuite dans le smog de Montréal que les huit musiciens s'entêtent à marier la chanson à la musique classique, contemporaine et rock progressive.»

Pour plus de confort, il est suggéré d'apporter votre chaise pour les concerts. Présentation à l'intérieur en cas de pluie.

Bien entendu, vous êtes les bienvenus pour notre Service de thé à l'extérieur offert du mercredi au dimanche jusqu'au 14 août à 16 h.

À ne pas manquez, nos géo-rallyes à compter de juillet 2011 !



Concours pour les jeunes vidéaste sensibilisés aux enjeux mondiaux - Kaléidoscope

Un concours est lancé par l'association québécoise des organismes de coopération internationale. Des jeunes de 18 ans et moins ouverts sur le monde peuvent participer à un concours de vidéos amateur et remporter une caméra et un voyage à Ottawa. Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet suivant:

<http://www.defivideo.ca>

Forum Social Bas-Laurentien - Esprit-Saint

Tel qu'annoncé en juin dernier, c'est sous le thème « Vers un réchauffement social » qu'aura lieu le premier Forum social bas-laurentien, du 29 septembre au 2 octobre 2011 à Esprit-Saint. Le comité organisateur a dévoilé les premiers outils de promotion et de diffusion du Forum, tels un signet, la page Facebook et le site Internet que l'on peut visiter à l'adresse suivante: <http://www.forumsocialbaslaurentien.org>

Le comité organisateur invite d'ailleurs la population à le consulter afin de connaître les onze axes thématiques ainsi que la marche à suivre dès maintenant pour participer à l'élaboration de la programmation. Dans la foulée des autres forums sociaux régionaux et mondiaux, le Forum social bas-laurentien a comme objectifs d'offrir un espace ouvert de débat citoyen et mobilisateur dans la région, de favoriser le rassemblement, les réflexions et les échanges autour d'enjeux communs, de susciter et d'identifier des pistes d'action concrètes et de permettre la création de liens dans un esprit convivial et festif.

Espace Jeunesse - Services Québec

Le gouvernement Québécois continue la promotion de sa plate-forme web qui inclut une grande variété d'informations sur les programmes et services pour les jeunes de 15 à 29 ans. Une bonne source d'information pour les intervenants et organismes qui oeuvrent auprès des jeunes.

Suivez le lien:

<http://espacej.gouv.qc.ca>

Services Québec - Dossier Citoyen

Services Québec a développé un nouvel outil pour faciliter les démarches avec les ministères et organismes gouvernementaux et pour centraliser les demandes de service en ligne. Si cela vous intéresse, visitez le

Dossier Citoyen. <http://mondossiercitoyen.gouv.qc.ca>

* * * * *

Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture

Un nouveau programme d'aide a été annoncé par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation M. Pierre Corbeil.

Le Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture vise à appuyer la réalisation de projets procurant des avantages tant aux agriculteurs qu'aux communautés. Des projets touchant notamment les cultures paysagères, la remise en culture de terres en friche selon des modèles agroforestiers, l'amélioration des pâturages ou la restauration de bâtiments d'intérêt pourraient être mis en œuvre en vertu de ce programme.

« Nos entreprises agricoles constituent un moteur économique important pour les régions et pour le Québec. Elles dessinent aussi nos paysages ruraux et elles occupent et mettent en valeur nos territoires. Avec ce programme pilote, nous voulons faire naître de nouveaux projets qui contribueront, entre autres choses, à la préservation du patrimoine, à la protection de la biodiversité ainsi qu'au maintien des services offerts à la communauté. Je pense par exemple à l'aménagement d'une haie brise-neige pour améliorer la sécurité routière ou à la restauration d'un bâtiment de ferme qui aurait une valeur patrimoniale et qui redonnerait au paysage où il se trouve toute sa beauté », a expliqué le ministre Pierre Corbeil.

Le Programme a été conçu pour les entreprises dont les revenus agricoles bruts ne dépassent pas 150 000 dollars par année. Les agriculteurs dont les projets seront retenus recevront jusqu'à 30 000 dollars répartis sur trois ans. De plus, une mesure incitative correspondant à 5 000 dollars par entreprise pourrait s'ajouter à la somme globale accordée si le projet regroupe trois entreprises agricoles ou plus.

« Les entrepreneurs pourront mettre en branle des projets utiles et rentables qu'ils n'auraient pas pu réaliser sans cet appui financier. Nous offrons donc aux agriculteurs l'occasion de travailler avec les gens de leur milieu pour réaliser un projet qui leur ressemble et qui aura des retombées pour tous sur les plans économique, social et environnemental », a conclu le ministre Corbeil.

Pour connaître tous les détails sur le Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture, il suffit de joindre l'une des directions régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. On peut prendre connaissance d'exemples de projets favorisant la multifonctionnalité dans le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/multifonctionnalite.

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Monsieur Simon Tremblay

335, rue Moreault

Rimouski (Québec) G5L 9C8

418 727-3615 poste 1625

simon.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca

La période d'inscription au programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture est du 1er mai au 15 septembre 2011.



L'Enquête nationale auprès des ménages : une première !

Les activités du recensement sont bien entamées et la majorité des citoyens ont déjà complété leur formulaire.

Pour la première fois cette année, en concomitance avec le Recensement de 2011, Statistique Canada mène une nouvelle enquête d'envergure. En effet, un ménage sur trois sera invité à participer à la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Pour ceux qui n'ont pas déjà répondu en ligne, les questionnaires de l'ENM seront livrés au début du mois de juin. Les renseignements recueillis dans l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes ainsi que la formation professionnelle et sont importantes afin de brosser un tableau détaillé et complet de votre communauté.

Pour que la diffusion des données à des fins de planification et de prise de décision future soit possible, il est important que tous les résidents qui reçoivent le questionnaire de l'ENM y répondent.

Comme pour le recensement, une série de rappels de même que des suivis sur le terrain seront effectués auprès des ménages qui n'auront pas complété leur questionnaire.

Répondez à l'ENM dès aujourd'hui !

Pour obtenir plus d'information, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca ou communiquez au 1-877-308-2777

Produire de l'énergie, ça prend de l'énergie!

Sachant que la production d'énergie nécessite l'utilisation d'énergie, il est logique d'évaluer quels sont les types de production moins énergivores avant de se lancer dans des projets d'envergure. C'est donc dire qu'il faut privilégier d'abord les projets dont le taux d'énergie nette¹ est élevé.

Étant donné que l'on prévoit d'ici quelques années une raréfaction du pétrole et une hausse importante de son prix, il est primordial, pour ne pas dire vital, d'investir dès à présent dans des projets qui permettent de réduire en premier lieu la consommation d'énergie, puis en second lieu de privilégier les projets de production d'énergie peu énergivores, sans quoi, à moyen terme, nous n'aurons plus assez d'énergie (ou d'argent) pour en produire!

Pour imaginer cela, prenons un ourson qui se nourrit de petits fruits facilement accessibles, mais dont les quantités sont insuffisantes à long terme pour répondre à ses besoins énergétiques vitaux. S'il ne change pas sa méthode et qu'il n'explore pas d'autres avenues, ou s'il ignore les enseignements de sa mère, il sera bientôt à court d'énergie pour aller s'approvisionner un peu plus loin, et à court de temps pour assimiler d'autres techniques, comme la pêche par exemple. Son manque d'anticipation entraînera sa perte. Ce parallèle avec l'avenir énergétique est peut-être simpliste, mais on comprend la logique.

Dans le but de préserver une banque énergétique suffisante pour les générations futures, et d'ici à ce que les technologies évoluent davantage pour obtenir un bilan énergétique net plus efficace, il est capital d'investir d'abord dans des projets d'efficacité énergétique pour réduire le gaspillage, que ce soit en transport des marchandises et des personnes, en bâtiment, en fabrication, etc., puis de produire de l'énergie en privilégiant les projets dont le taux d'énergie nette est élevé.

Selon une étude québécoise réalisée en 2008², les types d'énergie à privilégier sur cette base seraient par ordre d'efficacité: l'hydroélectricité, la biomasse, le solaire thermique, l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, le biogaz produit à partir de matières organiques résiduelles puis, en dernier l'éthanol de maïs, les énergies fossiles

telles que le pétrole, les gaz bitumineux et de schiste, le nucléaire. Cette classification doit cependant tenir compte de l'usage de l'énergie. Par exemple, le rendement énergétique de la biomasse est supérieur si c'est de la chaleur qui est produite plutôt que de l'électricité. Par ailleurs les énergies éoliennes ou solaires doivent être considérées comme complémentaires étant donné leur disponibilité intermittente. Par la suite, on peut s'attarder à analyser d'autres paramètres tels que les coûts d'exploitation, la distribution, les retombées sociales et économiques, etc.

En conclusion, à moins de souhaiter à son prochain le confort des camps de bûcherons, il vaudrait mieux planifier l'avenir!



1. $\text{É (énergie) produite} - \text{É utilisée} = \text{É nette}$
2. **2. Quel rendement sur notre investissement énergétique?** P. Déry, Analyste/consultant, spécialiste en énergétique, agriculture et environnement

Les écocentres - nouveautés saison 2011

Depuis l'avènement des écocentres sur notre territoire, leur popularité ne cesse de croître d'année en année. En conséquence, le coût de gestion pour ce service est de plus en plus élevé et la mise en place de nouvelles méthodes de gestion est nécessaire pour maintenir le service à moindre coût, tout en récupérant davantage.

Par exemple, afin de réduire les coûts de transport et de traitement des branches, celles-ci doivent dorénavant être apportées à l'ancien lieu d'enfouissement de St-Philippe-de-Néri ou à l'écocentre de La Pocatière. Ainsi elles pourront s'accumuler et sécher sur une période d'un an, pour être ensuite broyées en grande quantité et à moindre coût. Les copeaux ainsi produits ont une valeur ajoutée sur le marché.

Autre exemple, la mise en sac et l'acheminement des plastiques agricoles à l'ancien lieu d'enfouissement permet de les entreposer à l'extérieur et d'en accumuler de grandes quantités. Cette façon de procéder permet d'attendre le bon moment pour les vendre au plus offrant.

Quant aux utilisateurs des écocentres, que peuvent-ils faire pour réduire les coûts de gestion? Idéalement, ils ne devraient pas apporter de gazon coupé mais plutôt pratiquer l'herbicyclage (laisser le gazon au sol pour nourrir les microorganismes). De même que pour les feuilles mortes, elles peuvent soit être déchiquetées à la tondeuse et laissées au sol, ou le surplus peut être composté avec le surplus de gazon coupé. Le compost ainsi produit est excellent pour amender le sol des plates-bandes ainsi que la pelouse.

Dans le but d'améliorer le service, de réduire les files d'attente et d'aider les préposés qui sont parfois débordés, il est important de bien respecter les consignes et de s'informer en cas de doute en appelant d'abord chez Co-éco. Aussi en triant bien les matières, cela permet de libérer plus rapidement la place. Par exemple, lorsqu'un utilisateur apporte du bardeau d'asphalte, il doit préalablement enlever le papier noir qui ne se recycle pas. Il est plus rapide aussi de séparer le bois du métal.

Les matériaux suivants peuvent cependant être apportés pêle-mêle : bardeaux d'asphalte, verre plat et miroir (enlever le cadrage), panneau de gypse et de masonite, mélamine, céramique, porcelaine. Des frais s'appliquent pour ces matières, soit 15\$ pour l'équivalent d'une remorque domestique (approximativement 4' x 8' x 3'). Pour les toilettes il faut payer 2\$, et pour les lavabos 3\$.

En terminant, rappelons qu'il est possible d'acheter des articles usagés sur place, ainsi que des composteurs et du paillis. À noter également qu'il y aura une grande vente de matériaux patrimoniaux le dimanche 29 mai au moulin Lavoie situé sur la route 230 ouest à Saint-Pascal.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, contactez Co-éco au 418-856-2628 ou visitez le www.co-eco.org.



Chaque québécois est un fournisseur potentiel d'énergie!

Avec la montée du prix de l'essence, et la baisse des réserves de pétrole dans le monde, il est normal de se questionner sur les sources alternatives de carburant. On a beaucoup entendu parler d'exploitation de gaz de schiste dernièrement, cependant, avant de se lancer dans ce type d'industrie, il vaudrait mieux exploiter d'abord les ressources qui sont plus faciles à obtenir, sans avoir à les extraire à risque et à gros prix.

De quelles ressources s'agit-il? Des matières résiduelles qui se trouvent sur le bord du chemin et qui ne demandent qu'à être utilisées intelligemment au lieu d'être enfouies. En effet, chacun de nous consommons des produits qui sont coûteux à produire, à transporter, à commercialiser et à gérer pour s'en débarrasser. Et toutes ces actions requièrent énormément d'énergie.

Depuis quelques temps, on entend de plus en plus parler de projets de chauffage à la biomasse par exemple, ou de production de carburant à partir du méthane généré par le traitement des matières organiques. Pour réaliser ces projets, il faut à la base beaucoup de matières organiques (résidus de cuisine, de jardin, boues municipales). À partir de ces matières on peut, par exemple, fertiliser des champs de saules et produire des granules, qui à leur tour remplaceront le mazout comme source d'énergie. Ou encore, ces matières peuvent être traitées dans des bioréacteurs dans le but de récupérer le méthane produit. Ce méthane peut être transformé en énergie sous forme de chaleur ou être compressé pour produire du carburant liquide pour les véhicules routiers. Peu importe le processus choisi, on comprend que nos résidus organiques peuvent servir à produire de l'énergie au lieu d'être enfouis.

Étant donné que la gestion de cette ressource est simple à implanter et qu'il sera éventuellement interdit de l'enfouir, rien ne sera plus facile pour nous tous de trier nos matières comme il le faut et participer à la production d'énergie locale. Ainsi, nous contribuerons tous à réduire notre dépendance au pétrole.

Par ailleurs, encore une fois, avant de produire de l'énergie à grand frais, il faudrait tout d'abord gérer plus efficacement notre consommation. Pour rester en lien avec les matières résiduelles, il serait vraiment temps de cesser d'enfouir des ressources telles que le papier, le carton, les métaux, le plastique et le verre car ces matières ont nécessité énormément d'énergie pour les extraire et les transformer. Il est vraiment étonnant qu'il y ait encore un bon 20 % de ces matières qui ne soit pas acheminé dans les centres de tri!

Le taux d'enfouissement dans notre région est d'environ 70 %, le taux de récupération dans les centres de tri d'environ 20 % et dans les écocentres d'environ 10 %. Et dire que théoriquement, on pourrait enfouir seulement 10 % de ce que nous générons comme résidus.

Il arrive encore trop souvent de retrouver des boîtes de conserve vides dans le bac à déchets plutôt que dans le bac à recyclage. Le principe du tri est pourtant très simple! Aussi simple à comprendre que ce fait : le coût de gestion d'une boîte de conserve par l'entremise d'un centre de tri est moindre que le coût de gestion par enfouissement. Et cet écart ne cessera de s'accroître.

Alors, en attendant que le service de collecte des matières organiques soit implanté partout sur le territoire, essayons donc de profiter à 100 % du service de collecte des matières recyclables, plutôt que de payer pour ce service à domicile et d'en profiter seulement à moitié!



Dépotoir, lieu d'enfouissement, centre de tri, écocentre... Comment s'y retrouver?

Autrefois, gérer les déchets était très simple. Tout allait au dépotoir pour être brûlé. Plus tard, on s'est mis à faire des tranchées et à enfouir. La pollution de l'air et de l'eau en provenance des ces sites était importante et on a créé des **lieux d'enfouissement techniques** où les gaz qui s'échappent des déchets enfouis sont captés et brûlés, et où les eaux contaminées sont aussi captées et traitées avant de retourner dans l'environnement. Comme l'aménagement et la gestion de ces lieux sont très coûteux, et que les endroits disponibles à proximité des zones habitées sont limitées, il est important que ces lieux ne se remplissent pas trop vite.

C'est pourquoi, aujourd'hui, on essaie d'éviter le plus possible d'enfouir certaines matières qui sont en fait des ressources. On pense d'abord aux matières recyclables, papier, carton et contenants de plastique, de verre et de métal, qui sont acceptées dans les collectes à domicile des bacs de récupération et qui sont par la suite acheminées dans les **centres de tri**.

Puis il y a les matières résidentielles acceptées dans les **écocentres** : bois, métaux, textile, peinture et autres résidus domestiques dangereux, pneus, résidus verts, agrégats de béton ou d'asphalte, bardeau de «masonite» et d'asphalte (sans le papier noir), verre plat, porcelaine, «gyproc», appareils électroniques, et bien d'autres...

Il est important de bien faire la distinction entre ces trois services et de bien respecter les consignes si on veut contrôler les coûts de gestion et éviter que les comptes de taxes augmentent trop. Par exemple, si on paye pour un service de récupération qui passe à toutes les portes et qu'on jette du papier aux déchets, on va payer près du double pour le traitement de cette matière. En effet, il en coûte près de 75 \$ la tonne au lieu d'enfouissement, et moins de 40 \$ la tonne au centre de tri. Et si le lieu d'enfouissement est situé plus loin que le centre de tri, les coûts de transport seront aussi plus élevés. Alors pourquoi payer plus pour enfouir des matières encore utiles et qui permettent de créer de l'emploi?

Il faut aussi comprendre que **les écocentres ne sont pas des dépotoirs** et que seules les matières récupérables y sont acceptées. Si vous avez un doute, avant d'apporter vos matières à l'écocentre, contactez Co-éco ou consultez le site internet www.co-eco.org. Sinon, si vous les apportez quand même, un préposé vous dira si vous devez aller au **lieu d'enfouissement (sans frais pour les résidents de la MRC)** ou si vous devez les mettre dans votre bac à déchets, ou encore attendre les collectes spéciales d'encombrants.

Qu'est-ce qui est considéré comme un déchet à l'écocentre?

Sommairement : souche d'arbre, caoutchouc, caoutchouc mousse, laine minérale, tapis, prélat, futon, toile, bardeau de vinyle et tout autre objet en plastique rigide qui est trop abîmé pour être réutilisé. Les meubles très abîmés qui ne sont pas faits de bois ou de métal doivent aussi aller aux déchets.

**CE SITE N'EST PAS
UN DÉPOTOIR**
MATIÈRES RECYCLABLES SEULEMENT



entre-nous

Les paniers du Kamouraska inc.

ENTRE-NOUS, Les paniers du Kamouraska se démarque au niveau régional et national!



Le 07 juin dernier à Montréal, dans le cadre du rendez-vous des entrepreneurs sociaux, Julie Sénéchal, propriétaire, se mérita la bourse de 5 000\$ offerte par la *Fondation J. Armand Bombardier* dans le cadre du programme *À go, on change le monde!*

ENTRE-NOUS s'est aussi rendu à la finale régionale du Concours Québécois en Entrepreneuriat du Bas-Saint-Laurent, qui a eu lieu le 06 mai 2011 à Matane et a remporté le prix Entrepreneuriat Féminin.

Entreprise privée, ENTRE-NOUS agit à titre de courtier rural. L'entreprise compile chaque semaine la disponibilité des produits de maintenant 36 producteurs/entreprises du Kamouraska.

Ensuite, une liste d'épicerie est produite et envoyée aux adhérents. Cette liste est facile à utiliser et est présentée dans un format Excel, ce qui donne à l'utilisateur la liberté de faire sa commande au moment qui lui convient dans une période de temps donné. Ce dernier n'a qu'à se rendre aux points de chute ou se faire livrer sa commande.

Allez voir notre nouveau site Internet pour plus d'informations: www.entrenouspanier.com

ENCOURAGEZ VOTRE RÉGION EN ACHETANT LOCALEMENT. CHANGEZ LE MONDE, UN PANIER À LA FOIS!

Source: À go on change le monde de l'Institut du Nouveau Monde
et le Concours Québécois en Entrepreneuriat du Bas-Saint-Laurent.

Merci à nos commanditaires!



MICHELLE DESCHÊNES
agent immobilier agréé

ROYAL LEPAGE

MON TOIT

Courtier immobilier agréé
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE ROYAL LEPAGE

Rés.: (418) 498-3888

Tél.: (418) 868-3000

Fax : (418) 868-1740 Cell.: (418) 714-0980

Courriel : deschenesmichèle@videotron.ca

Site internet : royallepagemonteil.com

TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS

R.B.Q.: 8108-1382-28

ENTREPRENEUR EN EXCAVATION ET TERRASSEMENT
SABLE - GRAVIER - TERRE NOIRE - CHAMPS D'ÉPURATION - DÉNEIGEMENT

PRIX COMPÉTITIF

74A, route 132 Ouest, Saint-Denis (Québec) G0L 2R0

Tél. rés.: (418) 498-2116

Cell.: 868-5121 / 868-4211

Tél. bur.: (418) 498-2405

Fax: (418) 498-2134



15-A rte 132 Ouest, Saint-Denis Qc. G0L 2R0



- ❖ Épicerie
- ❖ Fruits et légumes
- ❖ Quincaillerie

9, Route 132 ouest
St-Denis
418-498-5454



Fournisseur Internet Haute Vitesse
Par ligne téléphonique DSL ou par Micro-onde
Tél.: 498-2630



GESTION H.M.R. INC.

HERVÉ BÉRUBÉ
Agent manufacturier

15, ROUTE 132 OUEST, C.P. 10, ST-DENIS, KAM., QC - G0L 2R0
TEL.: (418) 498-2418 • PAGE1: (418) 664-8273 • FAX: (418) 498-2065



Pascal C. Alain
Agent immobilier affilié

Tél. : (418) 492-2569
Télé.: (418) 856-1613
Cell. : (418) 860-5172

ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
Franchisé indépendant et autonome de Royal LePage

Services immobiliers résidentiels
930, rue du Parc
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-3625
Télé.: (418) 856-1613
www.royallepage.ca



Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre

Société en nom collectif

NOTAIRES

Me Louis Garon Tél : 856-4166
Me Yves Lévesque Tél : 852-2785
Me Claude Gagnon Tél : 492-1441
Me Dorisse St-Pierre Tél : 492-7294
OU
492-6202 OU
492-6202

Service de forfait
FOIN PAILLE ET DÉNEIGEMENT



Ferme
PIERRE GARON



GROSSES BALLES CARRÉES SÈCHES OU ENROSÉES

15 rue 132 Ouest St-Denis Kam. G0L 2R0
Tel: (418) 498-3012 Cell: (418) 863-2564